

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2026-048
CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril à 18h, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 10 avril 2026, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Delphine VAZEUX, Laurent CAIOLO SERRA, Jocelyne MARTIN, Philippe ARNOL, Louise TEXIER, adjoints
Michel MARTIN, Maire délégué Venosc, Philippe PRIMATESTA, Maire délégué Mont de Lans, Eric HAZAK, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Sébastien CROZET, Angélique MOUNIER, Mélanie FIAT, Etienne DRUMAIN, Claire CHALVIN, Marie-Hélène COING, Christophe AUBERT, Fabien VEYRAT, Emilie-Rose VIGNERI BRUN, conseillers municipaux.
Pouvoirs : Nicolas LAMBERT donne pouvoir à Louise TEXIER

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a nommé Delphine VAZEUX pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.1.2 – Autres documents budgétaires
OBJET : Budget annexe parkings – Vote du budget supplémentaire 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 à L.1616-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;
Vu le Budget Primitif 2026 ;
Vu l'affectation du résultat de clôture 2025 de la section d'exploitation ;
Vu le projet de Budget supplémentaire 2026 annexé à la présente délibération.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le budget supplémentaire a pour fonction :

- **DE CONSTATER** la reprise des résultats de l'exercice antérieur tels qu'ils figurent dans la délibération d'affectation des résultats ;
- **DE CONSTATER** le report en dépenses et en recettes d'inscriptions budgétaires qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation au cours de l'exercice précédent (RAR) et dont l'opportunité n'est pas remise en cause, telles qu'elles apparaissent dans le compte financier unique 2025 ;
- **D'AJUSTER** les inscriptions du budget primitif ;

Il est rappelé que le budget annexe parkings est voté au niveau des chapitres budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement, avec en investissement des votes par "opérations d'équipement" assimilables à des votes par chapitres.

Monsieur le Maire précise que le Budget Supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2026 s'équilibre pour les sections d'exploitation et d'investissement en dépenses et en recettes de la façon suivante :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRES	2026	RAR	Ajustement BS 2026 HORS RAR	TOTAL BS (RAR + Ajustement BS)	TOTAL PREVU 2026
013 - Atténuations de charges				-	-
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	250 880,00			-	250 880,00
72 - tx en régie				-	-
73 & 731- Impôts et taxes et fiscalité locale				-	-
74 - Dotations et participations	100 000,00		- 100 000,00	- 100 000,00	-
75 - Autres produits de gestion courante				-	-
RRF	350 880,00	-	- 100 000,00	- 100 000,00	250 880,00
76 - produit financier				-	-
77 - Produits spécifiques				-	-
sous total	-	-	-	-	-
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement	350 880,00	-	- 100 000,00	- 100 000,00	250 880,00
042 - opérations d'ordre de transfère entre sections	12 620,00			-	12 620,00
043 - Opération ordre intérieur de la section	-			-	-
total dépenses d'ordre de fonctionnement	12 620,00	-	-	-	12 620,00
002 - résultat fonctionnement reporté			237 353,66	237 353,66	237 353,66
TOTAL	363 500,00	-	137 353,66	137 353,66	500 853,66

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRES	BP2026	RAR	Ajustement BS 2026 HORS RAR	TOTAL BS (RAR + Ajustement BS)	TOTAL PREVU 2026
011 - Charges à caractère général	28 200,00		10 000,00	10 000,00	38 200,00
012 - Frais de personnel	40 000,00			-	40 000,00
014 - atténuations de charges				-	-
65 - Autres charges de gestion courante	5 000,00		5 000,00	5 000,00	10 000,00
sous total dépenses réelles d'exploitation	73 200,00	-	15 000,00	15 000,00	88 200,00
66- charges financières	273 300,00				273 300,00
67- charges spécifiques	2 000,00				2 000,00
sous total	275 300,00	-	-	-	275 300,00
68- Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	-	-	-
sous total	-	-	-	-	-
TOTAL Dépenses réelles de fonctionnement	348 500,00	-	15 000,00	-	348 500,00
023 - virement à la section d'investissement			122 353,66		-
042 - opérations d'ordre de transfère entre sections	15 000,00				15 000,00
total dépenses d'ordre de fonctionnement	15 000,00	-	122 353,66	122 353,66	137 353,66
TOTAL	363 500,00	-	137 353,66	137 353,66	500 853,66

RECETTES INVESTISSEMENT					
CHAPITRES	2026	RAR	Ajustement BS 2026 HORS RAR	TOTAL BS (RAR + Ajustement)	TOTAL PREVU 2026
13 - Subvention d'investissement				-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	487 620,00		- 487 620,00	- 487 620,00	-
20 - immobilisations incorporelles				-	-
204 -Subventions d'équipement versées				-	-
21 - immobilisations corporelles				-	-
23 - immobilisations en cours	-			-	-
TOTAL recettes d'équipement	487 620,00	-	- 487 620,00	- 487 620,00	-
10 - dotations, fonds divers et réserves				-	-
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés				-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées (CAUTIONS)				-	-
27 - Autres immobilisations financières				-	-
024 - Produits des cessions d'immobilisations				-	-
TOTAL Recettes financières	-	-	-	-	-
TOTAL recettes réelles d'investissement	487 620,00	-	- 487 620,00	- 487 620,00	-
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	122 353,66	122 353,66	122 353,66
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 000,00	-	-	-	15 000,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00			-	500 000,00
TOTAL recettes d'ordre d'investissement	515 000,00	-	122 353,66	122 353,66	637 353,66
TOTAL	1 002 620,00	-	- 365 266,34	- 365 266,34	637 353,66
R001 solde d'exécution reporté				700 212,77	700 212,77
TOTAL				334 946	1 337 566,43

DEPENSES INVESTISSEMENT					
CHAPITRES	BP2026	RAR	Ajustement BS 2026 HORS RAR	TOTAL BS (RAR + Ajustement)	TOTAL PREVU 2026
150 - Aménagements urbains et milieux naturels	300 000,00	2 559,68	332 386,75	334 946,43	634 946,43
Total dépenses d'équipement	300 000,00	2 559,68	332 386,75	334 946,43	634 946,43
10 - dotations, fonds divers et réserves				-	-
13 -subventions d'investissement				-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	190 000,00	-	-	-	190 000,00
26 - participations et créances rattachées à des participations				-	-
27 - Autres immobilisations financières				-	-
TOTAL dépenses financières	190 000,00	-	-	-	190 000,00
Total dépenses réelles d'investissement	490 000,00	2 559,68	332 386,75	334 946,43	824 946,43
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 620,00			-	12 620,00
041 - Opérations patrimoniales	500 000,00			-	500 000,00
total dépenses d'ordre d'investissement	512 620,00	-	-	-	512 620,00
TOTAL	1 002 620,00	2 559,68	332 386,75	334 946,43	1 337 566,43
R001 solde d'exécution reporté					-
TOTAL				334 946,43	1 337 566,43

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat
le.....

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ADOPTÉ** les ajustements du budget supplémentaire 2026 du Budget annexe parkings tels que présentés ;
- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance, Delphine VAZEUX

Pour extrait conforme,
Le maire, Stéphane SAUVEBOIS

